

PROGRAMME LEADER 2014 - 2020 DU VEXIN NORMAND

Vous avez un projet de développement durable innovant ?
Une enveloppe de 1,35 million d'euros dédiée à l'économie rurale !

**Nouvelle
enveloppe
2021-2022
385 714€**

Valorisation

Solidarité



Coopération



Innovation



Attractivité



Structuration



RÉGION
NORMANDIE



Seine
Normandie

AGGLOMÉRATION



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole pour le développement rural
l'Europe investit dans les zones rurales

LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un dispositif de financement de projets ruraux, issu des fonds européens FEADER.

Pour quels acteurs ?

Collectivités locales, entrepreneurs, associations, prestataires touristiques, coopératives, entreprises, agriculteurs, chambres consulaires...

A quelles conditions ?

Le projet doit bénéficier d'un cofinancement public (1€ cofinancement public = 4€ LEADER) et ne pas être engagé avant le dépôt du dossier.

Sur quelles thématiques ?

- Offre touristique globale
- Lien social et vivre local
- Filières courtes alimentaires
- Développement économique
- Accès à l'emploi
- Transition écologique

Une équipe à votre service pour vous accompagner dans votre projet et le montage de votre dossier de demande de subvention :

GAL du Vexin Normand

Communauté de communes du Vexin Normand

3 rue Maison de Vatimesnil - 27150 Etrépagne

☎ 02.32.55.96.09 www.cdc-vexin-normand.fr

natacha.jegues@ccvexin-normand.fr - Mobile : 06 07 16 34 28

gestionnaire.leader@ccvexin-normand.fr

Découvrez le Programme LEADER du Vexin Normand en vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=VNO6X5kVoXQ>

